



Mission conjointe de contrôle forestier dans la province de l'équateur par l'observatoire de la gouvernance forestière p2



Atelier de renforcement des capacités des inspecteurs de la Cellule de Contrôle et Vérification et de la Direction de Conservation de la Nature p7



Formation de 10 éco-gardes de la réserve de biosphère de Yangambi et 5 Observateurs locaux sur l'utilisation de Forest Watcher p8

Ont participé à la rédaction des articles :

- **Christelle MWAMBA**, Chargée de communication OGF
- **Serge BONDO**, Coordonnateur OGF
- **Essylot LUBALA**, Conseiller technique OGF

Conception infosgraphique

- **Audry MBALA**, Infographiste OGF

Sommaires

Les titres	N° page
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
Mission conjointe de contrôle forestier dans la province de l'équateur par l'observatoire de la gouvernance forestière	2
Réunion de réflexion en vue de la construction d'un plaidoyer visant l'amélioration de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre en province	4
Mission de suivi du couvert forestier dans les zones impacté par le projet REDD+ autour de la réserve de LUKI à l'aide de Global Forest Watch	5
Atelier de renforcement des capacités des inspecteurs de la Cellule de Contrôle et Vérification et de la Direction de Conservation de la Nature sur le cadre juridique du contrôle forestier ainsi que l'utilisation des outils de collecte des informations forestières	7
Formation de 10 éco-gardes de la réserve de biosphère de Yangambi et 5 Observateurs locaux sur l'utilisation de Forest Watcher	8
Élaboration de la méthode OI entre OGF et REM	9
Atelier de planification Stratégique de RENOI	10

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Chers lecteurs,

Nous revoilà pour notre deuxième édition des actualités de l'Observatoire de la Gouvernance Forestière en République Démocratique du Congo, pour encore vous fournir une idée des réalisations de nos différentes activités de ces 6 derniers mois.

Le contenu est comme toujours aussi garni et varié. Comme notre mission le veut, dans cette newsletter, vous allez découvrir nos récentes missions de terrains, des formations et des ateliers avec l'appui de nos partenaires (financiers et techniques) au niveau des provinces (Kongo central, Haut Uélé, Equateur) et de la ville province de Kinshasa. Comme dans nos habitudes, nous vous avons repris quelques-unes de nos réalisations pour vous mettre dans le bain de notre travail en tant que Observateur Indépendant mandaté.

Ceci rentre dans le cadre du mandat de l'OGF avec le Ministère de l'Environnement et Développement durable de la RDC, dont l'engagement a été important et nous sommes profondément reconnaissants à tous ceux qui ont participé à la réussite de ces activités.

Profitez bien de cette première édition. Bonne lecture!



Serge BONDO

Coordonnateur OGF



Mission conjointe de contrôle forestier dans la province de l'équateur par l'observatoire de la gouvernance forestière



En date du 9 au 21 septembre 2023, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière - OGF RDC avait effectué une mission conjointe de contrôle forestier dans la province de l'Équateur en République Démocratique du Congo. Cette mission, diligentée par le gouverneur de province, avait fait suite aux multiples dénonciations des organisations de la société civile environnementale contre mes exploitants forestiers industriels SOMIFOR (002/15) et CONGO KING BAISHENG DEVELOPEMNT AND FORESTRY (001 et 002/20, 008/20).

L'équipe de cette mission conjointe avait travaillé en coalition avec la coordination provinciale, pour effectuer les descentes dans les concessions forestières concernées, en se basant sur le contrôle documentaire au niveau de la coordination provinciale et au niveau de chaque société, avant de faire la descente dans les chantiers d'exploitation pour vérifier le respect de normes techniques.

Cette mission conjointe avait d'abord pour but, le contrôle de la légalité de l'exploitation forestière, le respect des normes techniques et des clauses sociales des cahiers des charges dans les concessions de SOMIFOR et COKIBAFODE dans la Province de l'Équateur. Et dans ce terme, quelques objectifs étaient fixés :

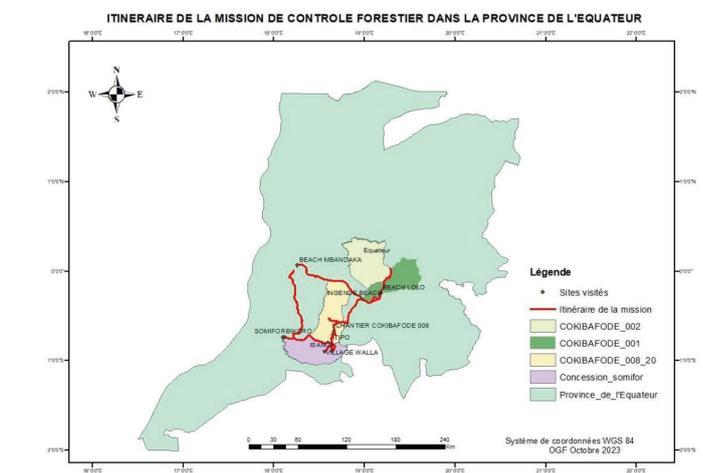
- Vérifier les documents technico-administratifs d'exploitation forestière des exercices, 2021 et 2022 ;
- Procéder à la vérification des notes de débit émises par les coordinations provinciales et les supervisions du territoire et confrontées avec les

notes de perception des régies et les preuves de paiement des taxes de superficie, exercices 2021 et 2022 ;

- Contrôler les chantiers d'exploitation et les bases de vie des sociétés Industrielles.
- Pendant cette mission, il y a eu quelques incidents de défaillance qui ont été constatés en ce qui concerne les aspects de gouvernance. Voici quelques exemples :
- Absence de documents de suivi et de gestion d'exploitation forestière ;
- Absence de contrôle planifié au niveau provincial ;
- Faible coopération entre l'Administration Centrale et Provinciale.

Quelques constants ont été mis en lumière par les observateurs indépendants, comme l'Absence des documents de suivi et de gestion d'exploitation forestière ; Faible coopération entre l'Administration Centrale et Provinciale ; Exploitation avec un faux permis ; Exploitation en dehors de l'assiette annuelle de coupe ; Absence d'une base vie ; Absence des bordereaux de circulation.

La préparation de la mission de terrain avait été faite à l'aide des aux outils de WRI, notamment l'atlas forestier interactif et Global Forest Watch, pour rechercher des alertes de déforestation pouvant orienter l'équipe de mission à optimiser les choix différents sites à visiter. Les résultats de cette analyse ont indiqué que ces concessions ne sont pas aménagées jusqu'à ce jour, et donc difficile d'avoir les documents de suivi et de gestion de ces concessionnaires. L'analyse sur Global Forest Watch avait montré une forte activité de déforestation dans les concessions évoquées.



Après cette mission, l'observatoire de la gouvernance forestière a émis quelques recommandations à leur rencontre, telles que :

- De doter la Coordination de moyens financiers pour organiser les missions trimestrielles dans la province ;
- Que le Secrétaire Général instruisse ses directions de mettre à la disposition de la Coordination provinciale de l'Environnement de l'Equateur tous les documents technico-administratifs des exploitants industriels pour permettre de bien suivre l'exploitation forestière ;
- Que le ministre mette en demeure les sociétés SOMIFOR pour avoir exploité les bois d'œuvre hors limites de sa concession en se servant d'un permis de coupe falsifié ;
- Que le ministre en charge des forêts exige des sociétés chinoises de mettre en place une administration interne et de recourir au personnel technique compétent pour combler les limites ;
- Que la CCV traite dans le délai les contentieux ouverts à l'issue des PV établis conformément aux dispositions du Code Forestier et de la réglementation en vigueur, pour toutes les infractions relevées au cours de la mission et transmette les PV au parquet en cas de paiement ou de non-paiement afin de clôturer la procédure ;
- Qu'en sa qualité d'autorité, le ministre de l'Environnement et Développement Durable, mette en demeure CONGO KING du fait de l'exploitation en 2023 sans permis de coupe industriel de bois ; au ministre de faire respecter l'application stricte des dispositions légales relatives à la déclaration de bois coupés, la tenue de carnet de chantier ;
- Que le ministre prenne des mesures visant à sanctionner SOMIFOR et COKIBAFODE qui ne respectent pas la réglementation relative aux bases-vies et normes d'exploitation forestière à impact notamment sur le marquage de bois, entretien de réseau routier.

A la suite de cette mission de terrain, en date de mardi 28 novembre 2023, un comité de lecture multiacteurs (21 personnes) avait été organisé afin de procéder à la validation du rapport de mission, à la fin de la réunion ledit rapport avait été validé moyennant quelques amendements.

Il sied de rappeler que cette mission avait été organisée dans le cadre du projet " Technologies innovantes pour lutter contre l'exploitation illégale du bois : mise à l'échelle des plates-formes d'identification de transparence du bois, composante bassin du Congo " , financé par Norad et mis en œuvre par WRI Africa.



Réunion de réflexion en vue de la construction d'un plaidoyer visant l'amélioration de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre en province



La ville de Boma dans la province du Kongo Central avait accueilli, du mercredi 12 au jeudi 13 octobre, les acteurs œuvrant dans le domaine forestier notamment la société civile environnementale, l'administration forestière, les représentants des exploitants artisanaux (AEFABAC) et des scientifiques dans le cadre d'une réunion de réflexion en vue de la construction d'un plaidoyer visant l'amélioration de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre en province.

Organisé par l'ONG CEPECO avec l'appui de l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF), ces deux jours de travail intense avaient consisté à faire un état des lieux de cette problématique, mais également à rédiger un plan et une note de plaidoyer. « Durant ces deux jours, nous avons réfléchi sur comment réduire sensiblement l'exploitation artisanale illégale du Bois d'œuvre en province du Kongo Central, parce que sur base des rapports des Organisations de la Société civile environnementale qui font le monitoring dans ce domaine, cela risque de faire disparaître même le peu des forêts qui reste dans cette province déjà frappée par la déforestation due à l'exploitation industrielle. Et donc, nous avons construit un plaidoyer efficace à soumettre aux autorités compétentes afin de mener cette lutte ensemble », a fait savoir Me Essylo Lubaba, conseiller

technique à l'OGF.

Pour sa part, le Pasteur Jacques Bakulu, Coordinateur du CEPECO, s'était estimé satisfait du déroulement de ces assises, revenant sur les quelques recommandations reformulées. Il s'agissait de :

- Faciliter la sécurisation des espaces des communautés locales par l'octroi des titres de Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL) ;
- Alléger les restrictions pour les exploitants artisanaux dûment identifiés avec la facilitation de l'AEFABAC ;
- S'impliquer dans le suivi de la bonne gouvernance dans le règlement des contentieux existant sur l'exploitation artisanale du bois d'œuvre illégale en province du Kongo Central ;
- L'installation du comité consultatif provincial des forêts (CCPF).

Il était à noter que le plan et la note de plaidoyer avaient été adoptés à l'unanimité par les parties prenantes présentes, entre autres les membres de la société civile environnementale, l'administration forestière, les scientifiques et les représentants des exploitants artisanaux.



Mission de suivi du couvert forestier dans les zones impacté par le projet REDD+ autour de la réserve de LUKI à l'aide de Global Forest Watch



La réserve de biosphère de Luki est confrontée à des défis majeurs liés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ces activités sont souvent causées par l'expansion de l'agriculture itinérante, l'exploitation illégale du bois, l'exploitation minière et d'autres facteurs anthropiques. Et elles ont un impact négatif sur l'environnement, la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés locales.

Du 29 août au 04 septembre 2023, l'observatoire de la gouvernance forestière avec l'appui technique de World Resource Institute, avait déployé une équipe d'observateurs indépendants (OI) sur le terrain pour collecter des données sur la déforestation, la dégradation des forêts et d'autres indicateurs pertinents dans les zones impactées par le projet Reducing Emissions from Deforestation and Degradation (REDD+). Intégré autour de la réserve de biosphère de Luki (RBL) dans la forêt du Mayombe au Kongo Central, mis en œuvre par World Wide Fund for Nature (WWF), en utilisant Global Forest Watch pour fournir des rapports périodiques sur l'état des forêts, les tendances de déforestation et de dégradation, ainsi que sur les impacts des activités de conservation et de restauration. Afin d'émettre des recommandations appropriées en vue d'atténuer les pressions sur les forêts, d'identifier les zones prioritaires pour les interventions de conservation et de restauration, et évaluer l'efficacité des mesures prises.

Pour atteindre les résultats escomptés, l'équipe en mission avait effectué une analyse préliminaire de la

zone de projet et des activités de déforestation et de dégradation des forêts existantes. Il avait identifié les zones et les indicateurs clés à surveiller en utilisant Atlas forestier et GFW. Il avait ensuite élaboré un questionnaire de collecte de données sur le terrain à côté du calendrier de la mission.

Les zones suivantes avaient été sélectionnées comme zones de la mission: Villages Lunga Vasa, Kifulu (Tshifulu), Tshumba kituti et Manterne-Luki. Tous situés dans la province du Kongo Central, dans le territoire de Moanda, dans le secteur de Boma - Bungu.

Lors de la planification et la préparation de la mission, l'équipe OGF avait prévu utiliser comme site de déploiement sur le terrain, uniquement la zone impactée par les projets REDD+ dans le territoire de LUKULA précisément dans les villages ou localités Lemba, Manzonzi et Mangala ...

Après la réunion de préparation de la mission sur terrain, l'équipe avait redéfini les zones de déploiement. Le territoire concerné avait changé pour Moanda et les villages ou localités choisis furent Lunga Vasa, Kifulu (Tshifulu), Tshumba Kituti et Manterne-Luki. Les raisons ayant motivées cette redéfinition de la zone furent entre autres, la facilité d'accès et du déploiement dans les zones à cause du temps impartis, la facilité du contact avec les communautés bénéficiaires et les différents chefs de comité locale de développement pour nous donner l'accès à l'information.

L'équipe technique avait constaté des difficultés liées aux outils Atlas forestiers avaient été constatés lors de cette mission, car elles ralentissaient le travail des techniciens, dont voici :

- Difficulté liée à la connexion car la réserve de biosphère de Luki et les villages aux alentours n'ont pas une couverture réseau de qualité, pour faciliter l'utilisation de ces outils qui exigent une bonne connexion internet. Le téléchargement des zones et des alertes demandait que l'équipe se déplace à des distances considérables du lieu du déploiement et cela rendait le travail assez difficile.
- Les informations des données des analyses des pertes et gain dans les plateformes Atlas forestier et GFW ne sont pas actualisés automatiquement.
- L'instabilité de l'application mobile Forest watcher qui a planté en pleine utilisation sur le terrain, avec un message indiquant « l'application ne peut fonctionner pour le moment, le concepteur est au courant du problème ». Ce genre des situations mettent en difficulté l'équipe en mission et ils sont obligés d'utiliser un GPS normal pour ne pas avoir de retard dans l'accomplissement de leur mission.
- Le nombre de jour prévu pour la mission étant limité, cela n'a pas permis à l'équipe de se déployer sur toutes les zones impactées par les projets REDD+...



Après la poursuite des alertes de déforestation et de dégradation par l'équipe OGF à l'aide de Forest watcher et GPS dans les zones impactées par les projets REDD+ et concernées par la mission, les constats suivants avaient été relevés :

- Incinération en savane ;
- Fabrication des bois de chauffage ;
- Carbonisation
- La mise en disposition par la vente de savanes mis en défens à des particuliers par les ayants droits (communauté locale)

Notons que l'Observatoire de la Gouvernance Forestière en partenariat avec World Resource Institute bénéficie d'une micro subvention « Global Forest Watch Small Grants Fund (SGF) » pour renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) à utiliser efficacement les outils et les données Global Forest Watch (GFW) pour surmonter les défis de la protection des forêts du monde.





Atelier de renforcement des capacités des inspecteurs de la Cellule de Contrôle et Vérification et de la Direction de Conservation de la Nature sur le cadre juridique du contrôle forestier ainsi que l'utilisation des outils de collecte des informations forestières



Du mercredi 13 au 15 mars 2024 à Kinshasa, dans la salle Mangrove du bâtiment administratif Paul PANDA, s'est l'atelier de renforcement des capacités des inspecteurs de la Cellule de Contrôle et Vérification (CCV) et de la Direction de Conservation de la Nature (DCN) sur le cadre juridique du contrôle forestier ainsi que l'utilisation des outils de collecte des informations forestières.

L'ouverture de cette session a été préluée par le représentant de madame le secrétaire général de la CCV et la représentante de World Resources Institute. Après un bref test d'évaluation, l'équipe de l'Observatoire de la Gouvernance Forestière a procédé à l'exploitation du Code forestier et ses sanctions pénales, à l'identification des Bonnes Pratiques lors différentes étapes d'une mission de contrôle forestier, et au rappel sur les notions des OI- Mandatée : Modalités de Suivi de la Légimité Forestière.

Le deuxième jour de l'atelier de renforcement des capacités a été consacré à l'aperçu de CITES, à la traçabilité des bois d'œuvre et un petit rappel sur les modalités des contrôles forestiers. Et l'atelier a pris fin le troisième jour pour lequel était essentiellement consacrée à l'exploitation des outils d'aide à la décision et à la traçabilité développés par World Resources

Institute, s'est plus penchée sur la pratique de ces outils et s'est soldée par une évaluation personnelle des participants.

Cet atelier est organisé par l'Observatoire de la Gouvernance Forestière avec le soutien technique de World Resources Institute dans le cadre du projet Renforcement de la Collaboration Transfrontalière pour Lutter contre l'Exploitation Illégale dans le Bassin du Congo» grâce à l'appui financier du Bureau international de lutte contre les stupéfiants et des Affaires Répressives (Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs).





Formation de 10 éco-gardes de la réserve de biosphère de Yangambi et 5 Observateurs locaux sur l'utilisation de Forest Watcher



Pendant deux jours (du 18 au 19 mars 2024), l'observatoire de la gouvernance forestière a formé 10 éco gardes de la réserve de biosphère de Yangambi et 5 Observateurs locaux dans la province de la Tshopo sur l'utilisation de l'application mobile, développé par World Resources Institute, Forest Watcher.

Les participants ont appris, sous la facilitation de l'Observatoire de la Gouvernance Forestière, comment utiliser cet outil. Le premier jour était essentiellement consacré à l'exploration de cet outil, notamment son installation, son utilisation pour détecter les alertes forestiers et la préparation de mission de terrain qui a eu lieu le deuxième jour afin de suivre les alertes dans la réserve.

Forest Watcher est une application mobile qui rapproche du terrain les systèmes de suivi des forêts d'alertes de Global Forest Watch en mode hors ligne. Elle permet de faire le suivi de zone d'intérêt, de visualiser de déforestation ou de feu, de naviguer vers un point pour enquêter et recueillir des informations sur ce que vous trouvez, indépendamment de la connexion.

Dans le cadre de son partenariat avec World Ressource Institute, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière bénéficie d'une micro subvention « Global Forest Watch Small Grants Fund (SGF) » pour renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) à utiliser efficacement les outils et les données Global Forest Watch (GFW) pour surmonter les défis de la protection des forêts du monde.





Élaboration de la méthode OI entre OGF et REM



Une réunion a été organisée entre OGF et REM sur stratégie des données exploitables et du rapport 023 en date du 16 février 2024. Lors de cette réunion, REM avait échangé sur la rédaction du rapport de mission numéro 23 produit par l'Observatoire de la Gouvernance Forestière.

À la fin de cette réunion, plusieurs actions concrètes avaient été convenues tel que pour REM était sa réflexion sur comment mettre à jour les documents stratégiques et méthodologiques le plus simplement possible pour éviter la production de trop de documents, réduire le travail et rester agile. Il était

convenu que REM discute en interne et revenir à OGF avant le 7 mars pour étudier s'il est mieux de référer au guide original et de produire un Addendum OGF, ou d'éditer le manuel original directement. Pour OGF, il était surtout, d'entrer en contact avec REM pour tout appui, et aussi en avance s'il anticipe des problèmes pour fournir des livrables de qualité dans les temps.

Visiter notre site web pour plus d'informations sur l'observation indépendante de la gouvernance forestière de la RDC sur

www.ogfrdc.cd





Atelier de planification Stratégique de RENOI



Du mardi 5 mars au jeudi 7 mars 2024, RENOI a organisé l'atelier de mise à jour/élaboration du plan stratégique du RENOI (Réseau National des Observateurs Indépendants) dans le cadre du projet Incubateur II sous le lead de EIA. Ce projet vise à renforcer le rôle du RENOI en tant qu'observateur clé dans l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles par le gouvernement, avec pour objectif d'impacter positivement les usagers des forêts et autres ressources naturelles dans le territoire de la RDC, et de contribuer à l'amélioration des vies des populations (communautés locales et autochtones qui vivent et dépendant de ces ressources).

L'objectif de cet atelier était de prendre des décisions sur la direction de RENOI et de faire une mise à jour de son plan stratégique pour les 5 prochaines années (2024-2029). Avec comme objectifs spécifiques de mettre à jour leur Plan Stratégique et Théorie de Changement par la nouvelle coordination sur la direction de RENOI dans les années à venir, d'intégrer les aspects de l'approche écoféministe (après la formation de 25 membres en leadership écoféministe)

et d'accompagner le RENOI dans la rédaction de leur nouveau plan stratégique. Pour cela, 15 membres de RENOI ont pris part à cet atelier pour partager des connaissances, favoriser la collaboration et renforcer les capacités des membres dans le domaine de la gouvernance des ressources naturelles, et ensemble déterminer la direction et la stratégie de RENOI pour les cinq ans à venir.



Nos partenaires techniques



Nos partenaires financiers



+243 89 460 8664

Av. le marinel n°06 (immeuble le marinel),
Q/ Lemera, C/ Gombe / Kinshasa, réf SOFIDE

www.ogfrdc.cd

infos@ogfrdc.cd

[@ogfrdc](https://twitter.com/ogfrdc)

[ogfrdc](https://www.youtube.com/ogfrdc)

[ogfrdc.cd](https://www.facebook.com/ogfrdc)